

CAHIER DES CHARGES

50 ANS DU PARC NATIONAL DES PYRENEES

FETE DU PARC – SAMEDI 26 AOUT 2017 - - SAINT LARY SOULAN – HAUTES-PYRENEES –

Prestations aménagements événementiels et décoration
Prestations audiovisuelles et électriques

- JUIN 2017 -

**Parc national des Pyrénées
villa Fould - 2, rue du IV septembre
Boite postale 736
65007 TARBES CEDEX**



Contacts :

PARC NATIONAL DES PYRENEES
Monsieur Yves HAURE – secrétaire général
Madame Audrey BUTTIFANT – Chargée de mission
2, rue du IV septembre
65000 TARBES
Téléphone : 05 62 54 16 40
E-mail : 50ans@pyrenees-parcnational.fr

Le présent cahier des clauses administratives particulières concerne la mise en œuvre de prestations d'aménagements événementiels et décoratifs et de prestations audiovisuelles et électriques à l'occasion de la fête du Parc national des Pyrénées célébrant les cinquante ans du Parc national des Pyrénées.

Article 1 - Contexte :

1.1. Le Parc national des Pyrénées fête ses cinquante ans :

Le 23 mars 1967, par décret numéro 67 – 265, la création du Parc national des Pyrénées était décidée. Il est l'un des dix parcs nationaux français. De la vallée d'Aure en Hautes-Pyrénées, à la vallée d'Aspe en Pyrénées-Atlantiques, depuis cinquante ans, l'établissement public agit sur le terrain dans un souci de connaissance, de préservation et de valorisation des patrimoines, d'éducation et de sensibilisation à l'environnement et d'accompagnement des collectivités dans le développement durable.

Le parc national est un havre de paix, un îlot d'éveil des sens, une terre de sensation où doit se poursuivre, en particulier dans la zone cœur, la coexistence harmonieuse des activités économiques, touristiques et de loisirs avec ce milieu naturel fragile.

Lieu de vie et d'activités, l'aire d'adhésion du parc national présente, dans sa partie haute, des caractères similaires à ceux de la zone cœur. Dans sa partie la plus basse, l'espace s'ouvre sur des prairies naturelles jusqu'aux villages. Les haies bocagères et les bordes témoignent, avec le patrimoine bâti pastoral d'une activité humaine respectueuse de la qualité des paysages et des patrimoines naturels.

Le territoire du Parc national des Pyrénées est une destination privilégiée. Les possibilités de le découvrir sont multiples : randonner sur les sentiers de refuge en refuge, découvrir une vallée avec des itinéraires à la journée à partir d'un hébergement fixe ou encore participer à des sorties encadrées sur des thèmes choisis : ornithologie, botanique, géologie...

Le tourisme est, aujourd'hui et en toutes saisons, une ressource essentielle pour les vallées dans un cadre que les habitants ont su préserver. Le Parc national des Pyrénées a reçu pour mission de préserver et de développer un territoire exceptionnel.

Le Parc national des Pyrénées célèbre, en 2017, le cinquantième anniversaire de sa création.

Parce qu'il est un partenaire de proximité, le Parc national souhaite associer les acteurs du territoire à cet anniversaire.

Des animations, un court-métrage riche en témoignages, un ouvrage retraçant cinquante ans de Parc national sont proposés au grand public, d'ici ou d'ailleurs tout au long de l'année 2017.

En point d'orgue, une grande traversée du territoire à pied sera réalisée sur sept jours, au mois d'août par les agents du parc national, depuis la vallée d'Aspe jusqu'en vallée d'Aure, traversée clôturée par une grande fête populaire à Saint-Lary Soulan (*Hautes-Pyrénées*) le samedi 26 août 2017.

On peut ainsi résumer les actions engagées spécialement à l'occasion des cinquante ans du Parc national des Pyrénées :

- édition d'un ouvrage sur l'histoire du Parc national des Pyrénées en collaboration avec les éditions PRIVAT
- traversée à pied, d'ouest en est, du Parc national des Pyrénées, d'Etsaut à Saint-Lary Soulan, par les grands refuges pyrénéens,
- les noces d'or – fête du Parc national des Pyrénées le samedi 26 août 2017 à Saint-Lary Soulan (*Hautes-Pyrénées*),
- animation pour les scolaires des six vallées du Parc national des Pyrénées,
- chantiers d'insertion en montagne et dans les villages du Parc national des Pyrénées,
- animations pour les personnes en situation de handicap,
- réalisation d'un film sur cinquante ans du Parc national des Pyrénées,
- les « *apéros du 50^{ème}* » – découverte de la faune et de la flore du Parc national des Pyrénées, de chaque vallée, à l'occasion d'un moment convivial,
- association des partenaires du Parc national des Pyrénées et des marqués « *Esprit parc national – Pyrénées* » à chaque moment fort de l'anniversaire,
- célébration des quarante ans de Gavarnie – patrimoine mondial de l'humanité,
- rassemblement de tous les agents du Parc national des Pyrénées, et des anciens, le jeudi 23 mars 2017 à l'occasion d'un moment convivial.

Après cinquante ans d'ouvrage, les hommes des vallées des Pyrénées seront au cœur de ces noces d'or.

Il s'agit de raconter une histoire pour demain à travers plusieurs actions emblématiques.

1.2. Le projet – une grande fête populaire

Le samedi 26 août 2017, au centre de la commune de Saint-Lary Soulan (*Hautes-Pyrénées*) une grande fête populaire sera organisée. Elle clôturera une longue randonnée, d'une semaine, traversant d'ouest en est le territoire du Parc national des Pyrénées.

La journée sera organisée autour de la découverte et de la valorisation des patrimoines naturel, culturel et paysager qui font du territoire du Parc national des Pyrénées un lieu d'exception.

Un village des initiatives sera mis en place afin que les partenaires et les titulaires de la marque du Parc national des Pyrénées puissent valoriser et faire découvrir leurs actions. Des conférences-débats, des projections, des ateliers de sensibilisation aux éco-gestes, de découvertes et de valorisation des patrimoines, etc. seront proposés.

Une soirée festive sera organisée autour de Food-truck mettant à l'honneur les produits du terroir. Un grand concert, autour d'un mélange de cultures et musiques, prolongera dans la nuit d'août ces noces d'or.

Cette journée créera des moments de partages, d'échanges où les visiteurs, les habitants, les usagers, les professionnels de la montagne, les institutionnels, les élus locaux et nationaux célébreront le cinquantième anniversaire de la création du Parc national des Pyrénées.

L'entrée de l'espace de la fête sera entièrement gratuite.

Il s'organisera autour :

- d'un accueil marquant l'entrée de la fête,
- d'une série de villages de tentes, organisée en rues, mis à disposition des partenaires et des bénéficiaires de la marque « *Esprit Parc national* »,
- d'un espace forum où se tiendront des animations et des débats. Il sera animé par le Parc national des Pyrénées et les partenaires,
- d'une succession de Food-truck déclinant tous les aspects des produits de la marque « *Esprit parc national* » et des Pyrénées,
- d'une grande scène où des animations et des concerts seront organisés en soirée.

L'espace sera animé en permanence par des groupes artistiques et des animations en relation avec les Pyrénées et le développement durable. En soirée, un concert viendra clôturer l'ensemble.

Le programme du samedi 26 août 2017 peut ainsi se résumer :

- 9 heures – 11 heures : installation des partenaires
- 12 heures : inauguration officielle
- 13 heures : début des « *noces d'or* »
présentation des partenaires, forums, animations, débats,
déambulations musicales, découverte de la gastronomie
pyrénéenne dans les Food- truck,
- 19 heures 30 : restauration dans des Food truck – gastronomie mettant en
valeur les produits de la marque « *Esprit parc national* »
- 21 heures 30 : « *la nuit sera pyrénéenne* »
animations et concerts festifs sur la grande scène
- 24 heures : fin des « *noces d'or* ».

La manifestation sera servie par une large publicité bâtie autour du thème de l'anniversaire du parc national (*presse quotidienne régionale – sucettes avec le concours des collectivités – dépliants touristiques – réseaux sociaux – flyers – partenariat avec le grand raid des Pyrénées – etc.*). Le détail du programme et des animations figurera dans un dépliant largement diffusé. Il sera insisté sur la gratuité de la manifestation.

Le site sera accessible à tous les publics et une gestion éco responsable de la manifestation sera mise en place avec les partenaires du Parc national des Pyrénées. La commune de Saint-Lary Soulan s'associe à l'organisation de cet événement.

Article 2 - Objet de la présente consultation :

La présente consultation porte sur la réalisation de prestations d'aménagements événementiels et décoratifs ainsi que de prestations audiovisuelles et électriques à l'occasion de la fête des cinquante ans du Parc national des Pyrénées qui aura lieu à Saint Lary Soulan – Hautes-Pyrénées – le samedi 26 août 2017.

Article 3 – Termes et contenu de la consultation :

L'ensemble des prestations décrites ci-après sont à deviser dans leur intégralité : transport, pose et dépose, personnel technique, frais de vie des personnels, engins de levage et/ou de travail en hauteur inclus, certification des matériaux valide et à jour.

Les prestations sont à réaliser dans les règles de l'art et dans la stricte application des règlements inhérents à chaque profession.

L'ensemble des attestations de sécurité, des certifications et des attestations de « *bon montage selon les règles de l'art* » seront à fournir par vos soins au chargé de sécurité en charge de tous les aspects de prévention et sécurité de la manifestation.

Article 3.2 – organisation de la consultation :

La consultation s'organise autour des huit lots suivants :

- lot 1 : structures CTS,
- lot 2 : structure gonflable,
- lot 3 : aménagements et décors,
- lot 4 : location mobilier et signalétique,
- lot 5 : clôture,
- lot 6 : électricité – distribution électrique – éclairage de service,
- lot 7 : sonorisation – scène – place du village,
- lot 8 : éclairage – scène – place du village.

Article 3.2 – planning en fonction des lots :

À ce jour, la projection de planning des phases de montage, d'exploitation et de démontage des différents lots s'articulent autour des dates suivantes

Lot 1 - Structures CTS

Livraison, le 21 août 2017 au matin
Montage des structures du 21 au 23 août 2017
Finitions, le 24 août 2017 au matin
Exploitation, le 26 août 2017
Démontage et enlèvement, le 28 août 2017

Lot 2 - Structure Gonflable

Livraison et montage, le 25 août 2017 fin de matinée
Exploitation, le 26 août 2017
Démontage et enlèvement à fin de manifestation [24 heures]

Lot 3 - Aménagements Décors

Livraison et montage, le 24 août 2017 au matin
Finitions, le 25 août 2017 fin de matinée
Exploitation, le 26 août 2017
Démontage et enlèvement, le 28 août 2017

Lot 4 - Location Mobilier

Livraison et distribution, le 25 aout 2017 après-midi

Exploitation, le 26 août 2017

Repli et enlèvement, le 28 août 2017 au matin

Lot 5 - Clôture

Livraison et distribution, le 21 aout 2017 matin

Exploitation, du 21 au 28 août 2017

Repli et enlèvement, le 29 août 2017 au matin

Lot 6 - Electricité - Distribution électrique - Eclairage de service

Livraison, le 24 aout 2017 au matin

Montage des installations électriques du 24 au 25 août 2017

Raccordement - Alimentation Point de comptage, le 24 août 2017 après-midi

Exploitation, le 26 août 2017

Astreinte électrique, le 26 août 2017

Consignation électrique à fin de manifestation, le 26 août 2017 [24 heures]

Démontage et repli des installations, le 28 août 2017

Lot 7 - Sonorisation - Scène /Place du Village

Livraison et montage, le 26 aout 2017 - 8 heures

Exploitation, le 26 août 2017 - journée + soirée [à déterminer ultérieurement]

Démontage et enlèvement à fin de manifestation [24 heures]

Lot 8 - Éclairage - Scène /Place du Village

Livraison et montage, le 26 aout 2017 - 8 heures

Exploitation, le 26 août 2017 - soirée [à déterminer ultérieurement]

Démontage et enlèvement à fin de manifestation [24 heures]

Article 3.3 – prestations attendues en fonction des lots (les plans d'installation figurent en annexe)

Lot 1 - Structures CTS

→ *Partenaires & Exposants*

41 structures de type Garden ou Élan - 3 x 3 m

Ossature aluminium

Hauteur sablière 2,44 m - Hauteur de faîtage 4,22 m

Toiture blanche translucide

Rideaux blancs translucides coulissants à laçage central en PVC M2

[pas de plancher]

Implantation selon plan fourni et traçage sur site

164 lestages de structure

Plots béton de 0,25 tonne aux angles de la structure

Mise en tension par sangles et cliquets

→ *Expositions*

2 toits jumelés soit 6 x 3 m soit :

4 structures de type Garden ou Élan - 3 x 3 m

Ossature aluminium

Hauteur sablière 2,44 m - Hauteur de faîtage 4,22 m

Toiture blanche translucide

[*pas de rideaux /pas de plancher*]

Implantation selon plan fourni et traçage sur site

12 lestages de structure

Plots béton de 0,25 tonne aux angles de la structure

Mise en tension par sangles et cliquets

→ *Mairie - Régies techniques*

3 structures de type Garden ou Élan - 3 x 3 m

Ossature aluminium

Hauteur sablière 2,44 m - Hauteur de faîtage 4,22 m

Toiture blanche translucide

Rideaux blancs translucides coulissants à laçage central en PVC M2

[*pas de plancher*]

Implantation selon plan fourni et traçage sur site

12 lestages de structure

Plots béton de 0,25 tonne aux angles de la structure

Mise en tension par sangles et cliquets

→ *Place du Village*

1 toit /couverture de scène soit

1 hall bi-pente 10 x 10 m - H: 3 m

Ossature aluminium - Longueur des travées 5,00 m

Hauteur latérale 2,90 m - Hauteur de faîtage 5,22 m

Toiture blanche opaque

[*pas de rideaux /pas de plancher*]

Implantation selon plan fourni et traçage sur site

6 lestages de structure

Plots béton de 0,50 ou 1 tonne en pied de charpente

Mise en tension par sangles et cliquets

Lot 2 - Structure gonflable

→ *Espace Parc National des Pyrénées*

1 igloo ø 8 m - blanc - auto-ventilé

Hauteur 4,70 m

Toile PVC « *Tarpaulin* »

Gonfleur électrique

Implantation selon plan fourni et traçage sur site

Lot 3 - Aménagements Décors [Prestations Optionnelles]

– Rue du Parc National des Pyrénées

1 garage à vélos électriques - surface estimée de 7 m * 5,5 m aménagé autour de

3 plans de clôture bois - hauteur 200 cm

2 ou 6 toiles d'ombres en tissu extensible M2

6 mats de tension - H: 4 m

6 plots béton de 0,25 tonne avec fourreau de mât

Implantation selon plan fourni et traçage sur site

– Ferme & Enclos

3 enclos

70 ml de barrières décoratives blanches en 1 m de hauteur avec platines de stabilisations

Implantation selon plan fourni et traçage sur site

Lot 4 - Location Mobilier et signalétique [Prestations Optionnelles]

– Ponton des pêcheurs

1 aire de pique-nique composée de 9 tables bois « pique-nique » avec bancs intégrés - 2 m x 1,50 m

ou

9 tables « brasserie » pliantes - bois - 2,20 m x 0,70 m

18 bancs « brasserie » pliants - bois - 2,20 m x 0,25 m

Implantation selon plan fourni et traçage sur site

– Place du Village

1 aire de pique-nique composée de

11 tables bois « pique-nique » avec bancs intégrés - 2 m x 1,50 m

ou

11 tables « brasserie » pliantes - bois - 2,20 m x 0,70 m

22 bancs « brasserie » pliants - bois - 2,20 m x 0,25 m

Implantation selon plan fourni et traçage sur site

– **espace « jeux enfants »**

2 ensembles de mobilier de jardin en bois

Implantation selon plan fourni et traçage sur site

- Signalétique [Prestations optionnelles]

– Identification des rues et des places

*Visuel 50*30 cm - Matière polypropylène alvéolaire /5 mm*

Impression recto

14 modèles / 2 exemplaires

Fixation sur pieds de bois et socle bois de stabilité avec lest de sable

Implantation selon plan fourni et traçage sur site

– Identification des partenaires et exposants

*Visuel 42*15 cm - Matière polypropylène alvéolaire /3,5 mm*

Impression recto

41 modèles / 1 exemplaire

Fixation double face sur ossature aluminium des structures

Implantation selon plan fourni et traçage sur site

– *Signalétique Fonctionnalité*

Visuel 42*29 cm - Matière polypropylène alvéolaire /3,5 mm

Impression recto

10 modèles / 1 exemplaire

Fixation sur pieds de bois et socle bois de stabilité avec lest de sable

Implantation selon plan fourni et traçage sur site

– *Signalétique ERP & Prévention*

Visuel 42*29 cm - Matière polypropylène alvéolaire /3,5 mm

Impression recto - œillets de fixation

5 modèles / 5 exemplaires

Fixation colliers plastiques

Implantation selon plan fourni et traçage sur site

– *Kakémonos & Drapeaux*

Visuel 110*410 cm - Maille Drapeau 110 g M1

Impression recto - Ourlet à plat avec 4 œillets en haut et 10 à gauche - Ourlets simples en bas et à droite

1 modèle / 14 exemplaires

Implantation selon plan fourni et traçage sur site

Fourniture de 14 mats de type XTREM Flag 5 m

Mât télescopique en aluminium réglable de 150 à 540 cm de hauteur

Pied réservoir de 44 litres - 80 cm x 80 cm

Implantation selon plan fourni et traçage sur site

Lot 5 - Clôture [Prestations Optionnelles]

– *Parking & Zones aménagées*

90 barrières de type HERAS

Largeur 3,5 x hauteur 2 m

Plot plastique 22 kG - Brides de raccordement

Implantation selon plan fourni et traçage sur site

Lot 6 - Electricité - Distribution électrique - Eclairage de service

– *Partenaires & Exposants*

41 points d'alimentation PC 16A

avec triplète 3*PC16A - à distribuer selon l'implantation des structures sur le site

– *Mairie - Régies techniques*

3 points d'alimentation PC 16A avec triplète 3*PC16A

3 réglettes fluorescentes étanches 2*36 W - à distribuer selon l'implantation des structures sur le site

– *Place du Village*

1 point de raccordement des installations son & lumière en 125 A - TRI

1 armoire de distribution 125 A / 63 A

– *Espace Parc National des Pyrénées*

1 point d'alimentation 32A Mono

avec boîtier PC16A

→ *Food-Truck / restauration*

4 points d'alimentation 32A Mono

avec boîtier PC16A - à distribuer selon l'implantation des véhicules

→ *ERP / évacuation du public*

6 blocs phares autonomes

2100 lumens - batterie avec autonomie de 1 heure

Installation sur pieds de projecteurs de type WIND-UP - MANFROTTO - H: 3,80 m

Alimentation par PC16 A

→ *Renfort Eclairage Public /Circulation*

4 projecteurs HPIT 400 W

Installation sur pieds de projecteurs de type WIND-UP - MANFROTTO - H: 3,80 m

Alimentation par PC16 A

→ *Point de comptage électrique principal [pied de téléphérique]*

1 armoire de tête 250 A

Distribution 125 A / 63 A

Coupure d'urgence par poing d'arrêt déporté en régie technique

Câblage de raccordement vers point d'alimentation électrique fourni par nos soins en 250 A/TRI

Lot 7 - Sonorisation - Scène / place du Village

Le système de diffusion est à poser (*praticables fournis par vos soins*) sur des ailes de son ou « clusté » (*structure de suspension fourni par vos soins*) et en tous les cas désolidarisés de la scène.

La console façade sera obligatoirement placée latéralement à la scène dans les structures CTS prévu à cet effet.

Diffusion façade (FOH) de type Christian L, Vedosc, Martin, L.Acoustic ou Meyersound avec enceintes « subgraves »

Système de son pouvant délivrer une puissance sonore de 110 dbA à la console de mixage, intelligible dans toute la gamme de fréquence de 50 hertz à 20 000 hertz et être cohérent en phase.

Diffusion et surface à sonoriser : pied de la scène et place du village

Console façade (FOH) de type MIDAS, 24 entrées, 8 Aux pre/post, égalisations paramétriques par tranche, et sous-groupe.

Multi-effets :

PCM 91

PCM 60

Canaux de compresseurs type : DPR 404 et DBX 160 A

Égaliseurs stéréo 31 bandes

Diffusion scène sur la base de 6 retours/circuits

Kit de prise de son, accessoires micros

L'implantation des matériels de sonorisation et leurs câblages doivent être la plus esthétiques et intégré au décor de la manifestation tout en respectant la sécurité du public.

Lot 8 - Éclairage - Scène / place du Village

Implantation lumière traditionnelle sur la base de pieds de projecteurs de type WIND-UP installés sur les côtés de scène :

24 projecteurs PAR 64 - 1 kW

4 pieds projecteurs de type WIND-UP - MANFROTTO - H : 3,80 m

1 console lumière manuelle

1 bloc de puissance 24*2 kW

1 lot de filtres et gélamines

L'implantation des matériels d'éclairage et leurs câblages doivent être la plus esthétiques et intégré au décor de la manifestation tout en respectant la sécurité du public.

Article 4 – Proposition financière et technique :

La commande sera adressée au prestataire sous forme de bons de commande signés par Monsieur le Directeur du Parc national des Pyrénées – ordonnateur de l'établissement public en charge du Parc national des Pyrénées (*comptabilité publique*).

Le dossier du prestataire candidat sera ainsi présenté, par lot, nonobstant les pièces administratives obligatoires :

- une présentation des produits proposés, par lot, et de leur méthode d'installation et démontage,
- un calendrier d'exécution (*cf. chapitre 3.2*),
- une note sur une ou des expériences similaires ;
- une proposition financière, décomposée pour chaque lot, et incluant l'ensemble de la prestation. La proposition sera formulée toutes taxes comprises ou net de taxes.

Si l'organisme n'est pas assujéti à la taxe sur la valeur ajoutée, il fournira une attestation rédigée par les services fiscaux compétents mentionnant l'article du code général des impôts justifiant de l'exemption.

Chaque lot fera l'objet d'un devis détaillé permettant d'identifier, pour chacune des prestations, le prix unitaire hors taxes et toutes taxes comprises et les détails techniques.

Une éventuelle remise commerciale sera spécifiée (*pourcentage, montant hors taxes et toutes taxes comprises*) pour chaque poste ou sur la globalité du devis.

L'exécution de la commande relève de la comptabilité publique.

L'unité monétaire de référence est l'euro.

Article 5 - Pièces administratives à fournir :

Les propositions doivent comporter :

1. un devis avec détails des postes en hors taxes et toutes taxes comprises par lot,
2. un dossier tel que mentionné à l'article 4 du présent appel à candidature,
3. une copie du présent cahier des charges approuvée et paraphée par le prestataire,
4. une attestation, signée par les services fiscaux, de non assujettissement à la taxe sur la valeur ajoutée si l'organisme ne facture pas de taxe sur la valeur ajoutée,
5. un document faisant apparaître le numéro SIRET ou SIREN,
6. les statuts ou la raison juridique du prestataire candidat,
7. une liste de référence ou de référents,
8. un DC7, ou un document équivalent, en cours de validité

Article 6 - Critères de sélection des offres :

Le Parc national des Pyrénées sera sensible à l'adéquation des propositions aux besoins tels que décrits dans le cahier des charges.

Les critères d'attribution du marché sont :

- les références du ou des prestataires dans des événements similaires (25%),
- la valeur technique de la proposition (25%),
- le coût de la prestation (50%),

Article 7 - Envoi des propositions :

Les offres devront être parvenues au siège du Parc national des Pyrénées au plus tard le lundi 10 juillet 2017 à 17 heures, délai de rigueur.

L'offre est à adresser à Monsieur le Directeur du Parc national des Pyrénées.

Elle sera soit envoyée par la poste sous pli recommandé avec accusé réception ou remise en main propre contre récépissé à l'adresse suivante :

Parc national des Pyrénées
Villa Fould
2, rue du IV septembre
Boite postale 736
65007 TARBES CEDEX

Les offres incomplètes ou transmises par voie électronique ne seront pas prises en considération. Elles seront retournées.

Les offres seront rédigées en français. La monnaie de référence est l'euro.

Article 8 - Sélection du prestataire :

Le dépouillement des offres se fera avant le jeudi 20 juillet 2017.

Le Parc national des Pyrénées pourra si nécessaire retenir les trois meilleures offres classées selon les critères définis. Les trois prestataires admissibles seront alors reçus en audition selon un planning qui sera communiqué lors de l'annonce de la liste des prestataires admissibles. Il s'agira d'approfondir la présentation de l'offre du prestataire et de vérifier ses capacités à mener à bien le projet.

Toute proposition complète, reçue dans les délais, sera examinée et fera l'objet d'une réponse écrite positive ou négative. Les travaux débiteront à réception d'un ordre de service.

Cet ordre de service donnera lieu à un paiement final après constatation du service fait. Il n'est pas prévu et possible de verser un acompte à la commande. Les paiements se font, à exercice fait conformément aux règles de la comptabilité publique.

Le mode de règlement choisi par le Parc national des Pyrénées est le virement administratif dans les termes fixés par le décret n°2002 – 231 du 21 février 2002.

Article 9 - Renseignements :

Des informations techniques complémentaires peuvent être obtenues au siège du Parc national des Pyrénées auprès de :

Monsieur Yves HAURE
Secrétaire général du Parc national des Pyrénées

Madame Audrey BUTTIFANT
Chargée de mission

PARC NATIONAL DES PYRENEES
Villa Fould
2, rue du IV septembre
65007 TARBES CEDEX
E-mail : 50ans@pyrenees-parcnational.fr
Tél. : 05 62 54 16 40

Fait à Tarbes, le vendredi 16 juin 2017



CAHIER DES CHARGES

50 ANS DU PARC NATIONAL DES PYRENEES

FETE DU PARC – SAMEDI 26 AOÛT 2017 - - SAINT LARY SOULAN – HAUTES-PYRENEES –

Prestations aménagements événementiels et décoration
Prestations audiovisuelles et électriques

- PLANS D'INSTALLATION DE L'EVENTEMENT –

